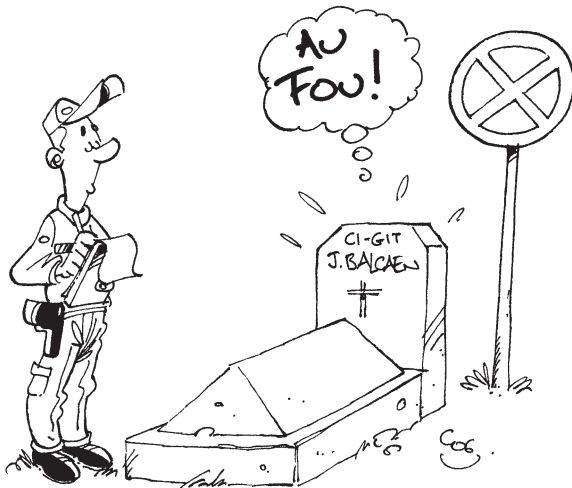


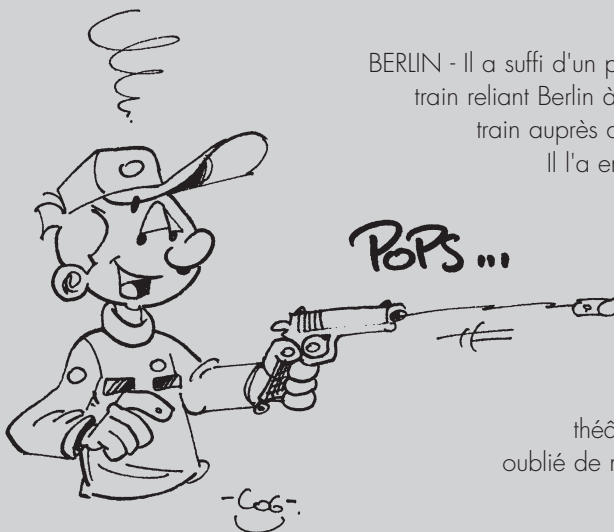
## Amende posthume...



SYDNEY- Un Australien de 71 ans, décédé depuis deux jours dans sa voiture sur un parking de la banlieue de Melbourne s'est vu infliger une amende par un policier qui n'avait pas remarqué le corps.

La contravention a été glissée entre les essuie-glaces du pare-brise par un agent de police qui n'a rien remarqué d'anormal. Le maire de la localité de Maroondah a présenté ses excuses à la famille du défunt, invoquant notamment les vitres fumées du véhicule. ✓

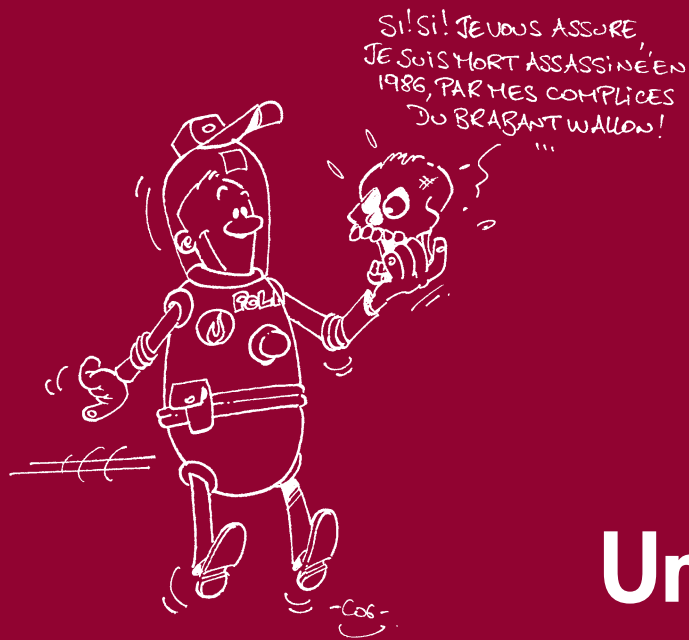
## Un pistolet en plastique sème la panique dans un train allemand



BERLIN - Il a suffi d'un pistolet en plastique pour provoquer la panique dans le train reliant Berlin à Hambourg (nord). Alors qu'il achetait un billet de train auprès du contrôleur, un Berlinois de 28 ans a sorti un pistolet. Il l'a ensuite tranquillement rangé, avant de payer.

Intrigués par cette attitude, les employés ont prévenu la police, qui a arrêté le train et a procédé à une fouille. Vingt longues minutes de contrôle ont été nécessaires pour prouver que l'arme n'était en fait qu'un jouet.

L'homme à l'origine de cette plaisanterie a ainsi bénéficié d'un large public, avant de se rendre au théâtre à Hambourg pour y exercer son métier: il avait oublié de mentionner à la police qu'il était acteur. ✓



## Un crime du XV<sup>e</sup> siècle

MORLAIX - Après deux ans d'enquête, les gendarmes de Morlaix ont découvert qu'un squelette retrouvé sur une plage du Finistère en décembre 2003, qu'ils pensaient lié à une disparition récente, était en fait celui d'une femme tuée au XV<sup>e</sup> siècle.

Les ossements avaient été retrouvés à Plouezoc'h, près de Morlaix, par un pêcheur, un jour de grande marée, une période où apparaissent à découvert de vastes espaces habituellement recouverts par la mer. Une entaille de 14 cm sur le crâne avait orienté les enquêteurs sur une piste criminelle.

Selon l'étude dentaire réalisée à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie, la victime était une femme d'une trentaine d'années, tuée par un coup porté par une serpe ou une lame.

Les ossements ont également été expertisés par un laboratoire utilisant la technique de radiocarbone, ce qui a permis de préciser que la mort était survenue entre... 1401 et 1453. Elle pourrait être liée à une scène de piraterie. Aucune poursuite judiciaire n'ayant été engagée, le squelette a pu être confié à des historiens. ✓

## Du cannabis d'il y a huit ans

LYON – Un automobiliste français a eu la surprise de sa vie lorsqu'il a découvert une bonne dose de cannabis sous son véhicule après une collision.

Au garage, le mécanicien a retrouvé d'autres sacs qui avaient été cachés en différents endroits de la carrosserie. Au total, il a extrait 21 kilos de cannabis. Selon la police française, le butin avait été soigneusement caché depuis au moins huit ans sous la voiture. Le propriétaire actuel, qui n'a jamais fumé le moindre joint de sa vie, avait acheté cette voiture d'occasion en 1998.

La gendarmerie essaye actuellement de retrouver les anciens propriétaires du véhicule. Les enquêteurs supposent que le trafiquant n'a pu venir récupérer sa drogue en raison d'une incarcération. ✓

## Prison pour un 'tueur à gages'

TOKYO – Nous vous parlions, dans l'Infovue de décembre 2005, de cette dame arrêtée par la police de Tokyo après avoir déposé plainte contre un 'tueur à gages' qu'elle avait engagé pour exécuter l'épouse de son amant. Le tueur en question tardait à remplir ses engagements et il avait également été arrêté suite au dépôt de cette plainte.

Et bien, cet homme a été condamné par un tribunal de Tokyo à deux ans et demi de prison ferme pour escroquerie avec préméditation. La justice a renoncé à l'inculper de crimes plus graves, après avoir établi qu'il n'avait jamais eu l'intention d'assassiner qui que ce soit.

La cliente, une femme pompier de 32 ans, avait, elle aussi, été arrêtée mais elle n'a finalement pas été inculpée, d'une part parce que ses projets d'assassinat n'ont été suivis d'aucun commencement d'exécution et, d'autre part, en raison de son état psychologique. ✓